



## DLR publie un guide de prévention sécuritaire pour intensifier la lutte contre les fraudes et les vols de matériels

Un document opérationnel, co-construit avec les acteurs de la filière et les forces de l'ordre, pour des mesures immédiatement applicables sur chantiers et en agences



### DLR : PLUS DE 1 000 ADHÉRENTS, 70% DU MARCHÉ

La Fédération a pour vocation de représenter, de promouvoir et de défendre les intérêts des entreprises des secteurs de la distribution, de la location et de la maintenance des matériels de construction et de manutention et syndicats affiliés ACIM, FNAR, UFL et ainsi contribuer à améliorer la compétitivité des entreprises, tout en permettant aux acteurs de se connaître et de se rencontrer.

**La Fédération DLR, via sa commission Halte aux vols, publie un guide de prévention sécuritaire destiné aux professionnels des matériels. Ce document pragmatique est le fruit de deux années de travaux collectifs au sein de la commission, réunissant des représentants des fédérations de la filière, des forces de l'ordre, des assureurs et des entreprises de location.**

### Un travail collectif au service de l'efficacité

Élaboré avec des acteurs de référence de la filière, ce guide rassemble des bonnes pratiques éprouvées, des réflexes de vérification et des recommandations concrètes, immédiatement mobilisables sur le terrain.

### Ce que le guide apporte concrètement :

- Déetecter et prévenir la fraude : signaux d'alerte, vérification des pièces (Kbis, RIB, emails), contrôle des numéros et opérateurs, procédures sécurisées d'ouverture de compte et d'ajout de contacts.
- Sécuriser la relation commerciale et les paiements : clauses types contractuelles, garanties financières, vérification des règlements avant livraison.
- Protéger les chantiers et les agences : organisation des équipes, contrôle des accès, procédures d'ouverture/fermeture, inventaires, positionnement du matériel sensible.
- Renforcer les moyens techniques : dispositifs mécaniques et électroniques, télésurveillance certifiée, vidéo, et recours à des traqueurs, avec gestion stricte des accès à l'information.
- Savoir réagir dans les premières 24h : dépôt de plainte de qualité (FOVeS), coordination immédiate avec forces de l'ordre, assureurs et équipes internes, diffusion d'alertes à la profession.

[Télécharger le guide sécuritaire en cliquant sur ce lien](#)

## Un engagement continu de DLR

Avec la commission Halte aux vols, DLR coordonne la remontée d'alertes, partage les retours d'expérience et publie des outils conçus pour être diffusés largement dans les agences, ateliers et sur chantiers. Ce guide, accessible et évolutif, s'inscrit dans la durée pour accompagner les entreprises face à des menaces en constante mutation.

### Ressources complémentaires

Enfin, sur la page dédiée Halte aux vols (<https://www.dlr.fr/halte-aux-vols/>), DLR met à disposition d'autres outils prêts à l'emploi : un document d'aide au dépôt de plainte, son guide pour le dépôt de plainte en ligne, ainsi qu'un flyer « Lutte contre la fraude ». Téléchargeables et diffusables en agences, ateliers et sur chantiers, ces supports complètent le guide et facilitent la mise en œuvre des bonnes pratiques au quotidien.

- [Téléchargez le guide pour le dépôt de plainte](#)
- [Téléchargez le nouveau guide pour le dépôt de plainte en ligne](#)
- [Téléchargez le flyer de lutte contre la fraude](#)